

**Mfuma Nekongo & Congrès Mondial Kongo “MNK & CMK”**

30, Colt Lane, Brampton, Ontario L6P 1J2, Canada

Schooldref, 141. Gentbrugge, Belgium

<http://www.nekongo.org> Email: [rh\\_rp@nekongo.org](mailto:rh_rp@nekongo.org)

**MEMORANDUM DE LA COMMUNAUTE KONGO DE LA  
DIASPORA, FACE AUX EVENEMENTS QUI ONT ENDEUILLE  
LE KONGO CENTRAL CE MOIS DE MARS 2008**

**A Son excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo « RDC »,  
Aux honorables Messieurs les membres de la chambre haute du Parlement National de la République Démocratique du Congo,  
Aux honorables Messieurs les membres de la chambre basse du Parlement National de la République Démocratique du Congo,  
A Son excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo,  
Aux excellences Messieurs les membres du Gouvernement de la RDC,  
A Son excellence Monsieur le Président du Parlement Provincial du Kongo Central<sup>1</sup>,  
A Son excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Kongo Central,  
Aux honorables Députés Provinciaux du Kongo Central,**

**Transmis copie pour information :**

**A Son excellence Monsieur le Représentant de la Mission des Nations Unies au Congo Démocratique,  
Aux excellences Messieurs les Représentants des missions diplomatiques en RDC,  
A toutes les agences de la presse libre,  
A toutes les organisations et personnes éprises de paix et de justice,**

---

<sup>1</sup> Province du Kongo Central : Il s'agit de l'actuelle Province du Bas-Congo, de la RDC. Kongo Central est la dénomination originale consacrée à sa création, par la Constitution de l'époque. Cette dénomination s'était vue écartée par des décisions politiques des régimes antérieurs sans consultation de la population Kongo. Et, la province se dénommera de nouveau ainsi dans de brèves échéances telles prescrites par la loi constitutionnelle en vigueur.

### I. Préambule : nous condamnons toute forme de violence « étatique » usée contre les populations civiles et en appelons à votre autorité...

Depuis la fin du mois de février et le long de ce mois de mars en cours, les événements qui se déroulent dans le Kongo Central, région de naissance ou d'origine d'un bon nombre d'entre nous, font mention de l'action musclée du gouvernement de la République Démocratique du Congo « RDC », –par le biais de son armée et sa police- qui est venue troubler la paix sociale et jeter la désolation auprès des familles Nekongo<sup>2</sup> déjà meurtries par leur vécu quotidien. Le bilan provisoire, selon les médias gouvernementaux au 15 mars en cours, faisait déjà état de plusieurs déplacés et 38 morts; nombre que les sources onusiennes et des organisations non gouvernementales estiment à près d'une centaine.

Nous membres de la communauté Kongo de la Diaspora, unis au sein de « Congrès Mondial Kongo – M'fuma NeKongo « CMK & MNK » »,

- conformément aux traditions et coutumes Kongo qui veulent que dans des circonstances particulières tout enfant Nekongo puisse apporter sa part de contribution dans le dialogue communautaire qui se tient sous le « m'fuma », cet arbre à palabre,
- convaincus de par notre héritage ancestral et la sagesse Kongo, qu'un seul doigt ne peut nettoyer tout un visage,

nous venons en tant que communauté auprès de votre bienveillance, par le présent mémorandum, porter notre contribution en vue de concourir au retour rapide de la paix durable dans la province du Kongo Central.

Partant de son prestigieux héritage lui légué par ses aïeux, un héritage présent et visible dans toutes ses dimensions au travers tout l' « Espace Kongo<sup>3</sup> », le peuple Kongo est un peuple pacifique, hospitalier, tolérant et non violent. Sur ce, nous commencerons par condamner l'usage de toute forme de violence usée contre le peuple Kongo ou une partie de celle ci, quelque soit le pays ou il (ce peuple) se retrouve. Et n'accepterons aucune forme de violence programmée quelqu' en soient les raisons, fussent-elles politiques ou d'état, ou de la part des groupes d'intérêts.

### II. Un peu d'histoire : la province du Kongo Central et la RDC

Quarante – huit ans après le début des indépendances des pays où l'on retrouve le peuple Kongo, dont la RDC ; la RDC où ce peuple a joué un rôle clé pour retrouver sa souveraineté, avec les manifestations de janvier 1959 à Kinshasa jadis Léopoldville, nulle part dans cette partie de la République les habitants ont eu à mener des actes « établis et confirmés » de déstabilisation ou de sécession, contrairement à une certaine campagne actuelle de diffamation contre certains

---

<sup>2</sup> Nekongo : (substantif et adjectif) : qui appartient au peuple Kongo dans toutes ses dimensions, aussi relatif à l'Espace Culturelle Kongo. Se dit aussi « N'kongo » au singulier, « Bakongo » au pluriel

<sup>3</sup> Espace Kongo : où se rencontrent et se vivent les valeurs ethnoculturelles Kongo.

filles et fils Nekongo dont le gouvernement de la RDC accuse aujourd'hui d'instigateur à la déstabilisation.

Pour votre gouverne, la Province du Kongo Central est une entité avec un potentiel stratégique très important pour le développement de toute la République Démocratique du Congo avec le pétrole, le barrage hydro - électrique d'Inga, le chemin de fer Kinshasa – Matadi, le port de Matadi et toutes les ressources naturelles que celle - ci regorge, sans oublier ses ressources humaines. Autant nous sommes fiers d'appartenir à un Congo fort et uni, autant nous sommes très bouleversés par des massacres et exécutions sommaires des populations civiles de l'ethnie Kongo dans cette partie de la République.

### III. Des Nekongo : de la chair à canon pour le gouvernement depuis 2002.

Ces massacres et exécutions sommaires des Nekongo sont devenus répétitifs depuis juillet 2002 lors des événements tragiques et répréhensibles par les forces de l'ordre de l'Etat qui endeuillèrent les populations au travers toute la province du Kongo Central, dans diverses localités : Muanda, Boma, Matadi, Lusunzu, Seke-Banza, Songololo, Luozi, Mbanza Ngungu, Kisantu et Kasangulu.

Et ce cycle continuera l'an dernier, en février 2007, avec le massacre des Nekongo qui ont essayé de dénoncer certains actes « supposés » à tort ou à raison de corruption dans les fiefs des mandataires de l'Etat. Et sans état d'âme, le gouvernement commet le même forfait avec les récents événements et tueries de mars 2008. La RDC étant un pays démocratique et de droit, nous laissons aux organes compétentes d'en établir les faits et d'en diffuser les conclusions, aussi nous en appelons à toutes les personnes ou groupes épris de paix et de justice de ne ménager aucun effort pour que ces actes ignobles ne soient pas oubliés ou demeurent impunis comme par le passé ; et que les coupables se retrouvent, tôt ou tard, devant la justice.

### IV. Les fidèles de BDK, des Nekongo : une population civile et non armée.

Les tueries par les forces de l'ordre, sous autorisation du gouvernement, en ce mois de février et mars 2008, viennent de causer la mort à plus de 38 personnes Nekongo et la destruction de plusieurs propriétés, selon les sources gouvernementales officielles. La population Kongo est choquée, voire traumatisée par la nature des méthodes utilisées par les mêmes forces qui sont censées la protéger, cela pour des soit-disantes raisons de rétablir l'ordre public, un ordre public qui se dit avoir été troublé par une minorité appartenant au Mouvement politico – religieux Bundu Dia Kongo. Si cela en était le cas, pourquoi n'avoir pas déféré les coupables ainsi identifiés devant les cours et tribunaux ?

Les informations en notre possession font état de l'usage d'armes de guerre: des lance-roquettes, des canons et des bombes par les forces armées pour venir à bout d'un groupe, du reste non armé, dans le Kongo Central au moment où toute la communauté congolaise s'attendait à ce que telle force brutale et

disproportionnée eut été utilisée contre les rebelles et groupes armés qui sèment terreur et désolation auprès de nos frères et sœurs du Kivu et de l'Ituri.

A travers ce mémorandum, nous prenons la liberté de rappeler sans faire l'apologie du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo (BDK), que ce mouvement est vieux de 39 ans. Il fonctionne en conformité à la liberté d'association et d'expression consacrée par la constitution de la RDC. Et de surcroît, il s'agit d'un mouvement non armé, composé des populations civiles qui y adhèrent librement.

#### V. L'Etat Congolais face à ses prérogatives

Comme il en ressort des témoignages non biaisés recueillis sur le terrain, la nature ayant horreur du vide, ce mouvement –le BDK- n'a fait que capitaliser sur une série de manquements et manière de faire du pouvoir public dans le domaine principalement de la gestion de la respublica et cela malgré des multiples dénonciations.

La réalité dans les milieux ruraux et péri-urbains de la province du Kongo Central, à l'instar du reste du pays, se traduit par une absence criante de l'Etat, ainsi que de ses prérogatives. L'Etat a abandonné ses fonctions et ses rôles de conducteur des destinés des peuples.

Ces parties du territoire nationale sont laissées à la merci d'une catégorie d'agents de l'Etat, des magistrats, des policiers et autres agents de l'ordre y affectés sans moyens conséquents de fonctionnement. Et ceux-ci se comportent en véritables potentats. Ils rançonnent, violent, volent et tuent les populations locales sans être inquiétés.

L'état des lieux des milieux ruraux dans le Kongo Central est plus que décevant. Pendant longtemps, ces milieux sont demeurés et demeurent encore en ces jours exclus des actions du bien-être national. En conséquence, les dégâts sont ressentis dans des villages. L'image de ces villages n'a pas du tout changé depuis la période d'esclavage et de colonisation : manque d'eau potable ; les villages sont sans électricité ; l'agriculture demeure encore celle de subsistance ; le logement rappelle celle des époques du Moyen Age ; plus de 80 % de sa population est au chômage. Des villages et des contrées entières qui ne sont accessibles ni par poste, ni par téléphone, ni par route ; ceci malgré toutes les potentialités dont regorge la province et les fonds générés par celle-ci.

Certains villages sont menacés de disparition ou ont tout simplement disparu car frappés par un exode rural criant qui pousse les jeunes à aller gonfler le rang des chômeurs dans la capitale Kinshasa.

De ce qui précède, il n'y a qu'un pas pour franchir le Rubicon et de se demander « à quoi sert l'Etat finalement ? »

#### VI. Les membres du BDK, ont-ils une revendication pour eux-mêmes ou pour les Nekongo?

Gouverner c'est prévoir, dit – on. De l'état des lieux ci-haut évoqué, connu des gouvernants, l'on se demanderait avec raison comment aussi bien au niveau provincial que national n'ait on pas pu anticiper ces genres d'expression de frustrations par des signaux forts de changement ?

Comment peut – on forcer des jeunes et vieux, fatigués des promesses fallacieuses des politiciens qui ne changent rien au vécu quotidien des populations pauvres, à garder le chapeau bas pendant que la société qui est en train de s'ériger devant eux consolide à chaque jour qui passe une sorte de discrimination entre deux groupes sociaux constitués par d'une part une minorité au pouvoir qui s'enrichit sans coup férir et d'autre part une majorité démunie et condamnée à survivre sans le minimum ?

Les indépendances pour lesquelles nos parents et grands parents ont lutté par le passé et la démocratie pour laquelle nous militons en ces jours étaient supposées changer cet état de chose grâce à la bonne gouvernance. Mais il n'est rien dans le cas de la Province du Kongo Central et du vécu quotidien de sa population.

Nous avons appris avec grande consternation et surprise la décision interdisant les activités de BDK sur l'étendue du territoire de la RDC, décision prise par le Conseil des Ministres de la RDC tenu à Matadi le vendredi 21 mars 2008.

Notre consternation est due au fait qu'il s'agit d'une décision politique hâtive, sans que les faits n'eussent été établis par soit des enquêtes indépendantes en bonne et due forme ou encore des jugements des accusés.

Que le Conseil des Ministres, en sa qualité de pouvoir exécutif, se targue des prérogatives dévolues au pouvoir judiciaire dans un pays qui se veut démocratique avec la séparation des trois pouvoirs nous amène tout simplement à prendre notre liberté de ne pas nous associer à telle décision.

En effet, interdire Bundu dia Kongo de s'exprimer ou simplement interdire son fonctionnement, comme il en est ressorti du dit Conseil des Ministres est loin d'être une solution efficace. Cette décision n'est qu'une fuite en avant devant les revendications sociales et politiques fondées formulées ou annoncées par le BDK. Nous disons donc que cette décision du gouvernement est une non-solution car n'apportant aucune réponse durable aux problèmes politiques de fond que soulèvent les membres de ce mouvement.

Par ce mémorandum,

- nous nous associons au credo de l'heure de tous les Nekongo originaires de la province du Kongo Central, à savoir : « le BDK dit tout haut ce que tous les Nekongo disent tout bas », comme ne cessent de le mentionner la presse congolaise de la capitale Kinshasa ;

- nous nous attendons à ce que le gouvernement de la RDC se conforme à la constitution de la République qui consacre le droit à la liberté d'expression et de culte dont doit jouir tout citoyen congolais, dont les membres de BDK ;
- et nous nous inscrivons dans la voie du dialogue entre le gouvernement et le BDK, ou mieux les gouvernants et les gouvernés, susceptible d'apporter des solutions durables aux problèmes sociaux et politiques de fond soulevés.

VII. Des crimes contre l'Humanité sont en phase d'exécution dans le Kongo Central, les Nekongo sont massacrés par centaines entières à la fois « c'est criminel ! »

Au travers de ce mémorandum, nous prenons aussi la liberté de rappeler aux autorités congolaises que des actions de « massacre organisé<sup>4</sup> » et répété sont contraires aux instruments internationaux des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Pour mieux apprécier la gravité et les conséquences juridiques de ces massacres, nous laissons, aux autorités congolaises, les soins d'apprécier la définition conjointe de ces deux concepts: le génocide et la politicide. Dans sa version originale anglaise « *Genocides and politicides<sup>5</sup> are the promotion, execution, and/or implied consent of sustained policies by governing elites or their agents—or, in the case of civil war, either of the contending authorities—that are intended to destroy, in whole or part, a communal, political, or politicized ethnic group.* »

En effet, les adeptes de BDK et la population civile massacrés et exécutés sommairement sont des Ne kongo politicisés. Ainsi, ces massacres répétés sur un même groupe ethnique politicisé constituent, indéniablement, un crime contre l'Humanité et du « politicide. »

Par conséquent,

- nous prenons la même liberté pour interpeler et rappeler que « autre temps, autre mœurs », l'heure n'est plus aux méthodes fortes mais au dialogue dans le cas des revendications, fussent-elles politiques ou sociales. Aussi, l'heure des actions en justice contre « les criminels » ne se fait plus attendre ;
- nous déplorons les méthodes répressives utilisées par le pouvoir en place en RDC, face à des populations civiles non armées ;
- nous condamnons avec la dernière énergie toute violence par les gouvernants contre les gouvernés non armés d'où qu'elle vienne et quelqu' en soient les raisons pour son usage ;
- nous condamnons également l'attitude peu responsable du gouvernement provincial de Matadi et du Gouvernement national de Kinshasa face à la

---

4 Le concept massacre organisé signifie « qu'entre les êtres humains, il a été infligé des peines et souffrances ainsi que des atteintes au droit à la vie par un groupe organisé selon une stratégie déclarée ou amplifiée ou un système d'idée ou d'attitude. »

<sup>5</sup> Source: « No Lessons Learned from the Holocaust? Assessing Risks of Genocide and Political Mass Murder since 1955 » in *American Political Science Review* Vol. 97, No. 1 February 2003, Barbara Harff U.S. Naval Academy.

- mort des Nekongo dans le contexte et circonstance ci haut évoqués. Attitude frisant le manque de respect à la vie et à la dignité humaine.
- nous déplorons à travers ce mémorandum le fait qu'à la place de comprendre les pourquoi des choses le pouvoir central a utilisé la voie de la force pour semer une fois de plus la désolation, la peur et la division au sein d'une population déjà martyrisée par la lutte quotidienne pour sa survie. Comment ne pas s'interroger en quoi ce pays est – il vraiment démocratique !
  - nous dénonçons avec véhémence la répression par la force d'une situation qui paraissait plausible, et surtout que cette répression brutale puisse se faire avec la bénédiction du pouvoir en place, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau national.

Ainsi, gravement touchés dans notre fort intérieur en tant que parents, sœurs, frères, filles et fils des victimes des répressions sanglantes répétées dans cette province, force nous est de rappeler aux autorités de la RDC et au monde entier que :

- (1) le peuple Kongo se voit dans une situation d'ostracisme dans ce vaste territoire pour lequel il a grandement contribué pour son indépendance en 1960, jusqu'au prix du sang de ses vaillants fils qui avait coulé à flot le 4 janvier 1959 face à une Belgique colonialiste déterminée à maintenir le Congo Belge dans un état de colonialisme et de paternalisme;
- (2) les véritables ennemis mettant en péril l'intégrité territoriale de la RDC et à qui des armes lourdes de guerre pourraient être utilisées sont :
  - (a) le Général Nkundabatware Mihigo et son CNDP
  - (b) le Rassemblement Pour l'Indépendance du Kivu (R.I.K), <http://www.rikivu.org>
  - (c) les Mbororo du Soudan qui occupent le nord du pays
  - (d) les membres des mouvements armés étrangers, connus de la communauté internationale et du gouvernement congolais, qui s'incrument comme un poisson dans l'eau à l'Est de la République.

#### VIII. Des alternatives, il n'en manque jamais

Cette situation tragique nous interpelle. Et nous estimons que le moment est enfin venu pour que le gouvernement de la RDC opte pour des alternatives nouvelles, civilisées, sages, et responsables afin d'éviter la radicalisation du peuple Kongo.

Nous exhortons les autorités congolaises, nationales et provinciales, à méditer en toute sérénité et profonde humilité ce qui suit :

- les Nekongo ont la culture du dialogue et du palabre, du respect de la loi et du contrat. Une pensée de philosophie politique Kongo dit ceci:

« *Nkosi mu lukûnzi kya dyânga; Mwân'a mfûmu mu lukûnzi kya kâlanga* » (Le roi assure l'économie afin que le pays ne meurt pas de faim et le citoyen Kongo maintient la bonne direction en observant les lois, les us et coutumes afin de pourvoir à l'existence bonne, calme et continue du pays.) ;

- un peuple ou une ethnie se définit par "sa" propre spiritualité et non par la religion car cette dernière n'est qu'une forme de spiritualité. Et en plus, la religion peut être importée de l'étranger ou même imposée à un peuple. Un pays, tout comme un peuple, doit se protéger spirituellement et éviter d'être soumis à toutes les influences philosophiques des autres. C'est ainsi que le Japon a son shintoïsme qui reste un extraordinaire ciment de l'unité de la nation japonaise. Les Asiatiques ont l'hindouisme, le bouddhisme, le taoïsme, le brahmanisme; les Européens ont le christianisme occidental et oriental ;
- c'est dans le même ordre d'entendement que Bundu dia Kongo doit être vu et compris, comme travaillant sans relâche depuis 1969 pour la redécouverte et la renaissance de la spiritualité Kongo, donc congolaise et africaine. Le BDK ne doit pas être vu sous un angle « politico-alimentaire », moins encore comme un déstabilisateur. L'Afrique, la RDC ou toute autre nation, se doit de faire un choix pour se consolider, et aussi bien pour se protéger des invasions des philosophies ou/et spiritualités qui vont à la conquête des mondes nouveaux comme il en est établi dans l'histoire ancienne et récente. Bundu Dia Kongo, quant à lui, a fait le choix du seul Nzambi A Mpungu Tulendo.

Le peuple Kongo ne demande pas autre chose qu'un dialogue constructif s'établisse entre les gouvernants et les gouvernés dans le respect de la constitution et des institutions démocratiquement installées pour un meilleur avenir de tout le peuple Congolais dans son ensemble. Car après quatre décennies de gestion catastrophique de la chose publique, la misère révoltante dans laquelle est plongé le peuple congolais malgré ses énormes richesses naturelles et ses atouts, exacerbe des sentiments mitigés tantôt de honte, tantôt de révolte.

#### IX. Nos recommandations et exhortations pour consolider la paix, la cohésion sociale, la cordialité entre les Nekongo nous-mêmes, aussi bien entre les Nekongo gouvernés et les gouvernants.

Sans doute, les événements malheureux qui se répètent au Kongo Central depuis juillet 2002 renforcent la détermination de la Diaspora Kongo à s'engager davantage dans l'action de la défense des Nekongo et de ses intérêts existentiels comme les Congolais de l'Est de la RDC le font pour défendre leurs intérêts et les terres héritées de leurs ancêtres.

Mus par ce sentiment, nous exhortons et recommandons ce qui suit :

1. Que le gouvernement de la RDC cesse dans l'immédiat la manipulation de l'information, la désinformation et surtout d'arrêter de diffuser par la voie des

médias publics (la RTNC) des mensonges, des diffamations et des calomnies contre BUNDU dia KONGO et le peuple Kongo car ces actions tendent à inciter à la division et à la « haine ethnique », signe précurseur de génocide et de xénophobie.

2. Que le gouvernement congolais évite et surtout se méfie de prendre des décisions basées sur des informations mensongères et fallacieuses que certains Nekongo inconscients et irresponsables lui fournissent en contre partie d'une quelconque « récompense » sous forme d'emploi politique.
3. Que le gouvernement de la RDC se renseigne et se documente sur les travaux de BDK car son importance dans l'avenir est comparable à l'Institut du Confucianisme Chinois. Et aujourd'hui, la Chine exporte à travers le monde ou même ouvre à la demande des pays hôtes des Centres du Confucianisme. Et le Rwanda est un cas d'espèce. Nous signalons que le Kimbanguisme au début du 20e siècle avait subi les mêmes menaces et humiliations de la part des autorités coloniales belges, de l'Eglise Catholique et de l'Eglise Protestante. Aujourd'hui, le Kimbanguisme est une force spirituelle panafricaine et internationale.

Nous rappelons au gouvernement congolais et au peuple congolais qui est malheureusement manipulé que la lutte que mène BUNDU dia KONGO (BDK) est comparable à celle des MAI-MAI dans l'Est de la RDC. Tout Congolais doit savoir que les Congolaises et Congolais ne le sont que par la seule volonté d'une seule personne: le Roi des Belges Léopold II. Sans ce dernier, la RDC n'aurait jamais existé.

4. Que le gouvernement congolais s'attaque aux causes politiques, économiques, sociales et culturelles qui sont à la base du mécontentement du peuple Kongo, qui s'exprime à travers le BDK. Pour amplifier, il s'agit de: l'exclusion des Nekongo dans la gestion de leur patrimoine provincial économique, le parachutage au Kongo Central des milliers des ressortissants d'autres provinces de la République dès que un de leurs est nommé en poste, le comportement scandaleux frisant la sauvagerie de certains militaires, agents de la police, magistrats, etc...
5. Qu'il est d'extrême urgence que les responsables des affaires foncières dans le Kongo Central soient des Nekongo comme il en est le cas dans les autres provinces ; car pour le moment les ressortissants des autres provinces au Kongo Central bradent les terres claniques Kongo alors qu'il n'y a pas de Nekongo qui sont responsables des affaires foncières au Nord- et Sud-Kivu, au Maniema, ni même au Katanga et qui se comportent de la même manière. C'est une question d'équité, de réciprocité et de justice naturelle. Les Nekongo ne sont pas des Eleveurs Pastoraux mais des sédentaires Bantous organisés en famille restreinte et élargie, regroupés selon les « luvila » ou clans dans des espaces topographiques immuables bien définis.
6. Que des mesures nécessaires soient prises pour garantir la sécurité des biens et des personnes en rétablissant pour tous, sans exception aucune, l'autorité et la

présence de l'Etat, et surtout de protéger la population civile Kongo contre les tracasseries qu'elle subit quotidiennement de la part des militaires, de la police et même des agents de la justice qui la rançonnent systématiquement.

7. Que les demandes et inquiétudes de la population telles que comprises dans le rapport de la commission Mvuemba et celles de la population Kongo entre autres soient sérieusement prises en considération.
8. Que le gouvernement garantisse et s'engage en toute transparence à l'application des dispositions constitutionnelles organisant la décentralisation économique de manière non – discriminatoire au point que toutes les provinces soient traitées dans les mêmes conditions et conformément aux mêmes prescrits de la constitution.  
Nous insistons sur la nécessité pour l'Etat congolais de prendre en considération nombre de recommandations émises par les leaders Nekongo en termes de droits économiques du peuple du Kongo Central et la demande constante et légitime du peuple d'assurer et d'être associé à la direction des industries locales comme l'est dans les autres provinces de la RDC, surtout celles de l'Est de la République.
9. Que le gouvernement indemnise financièrement et socialement toutes les victimes de la répression barbare tombées sous les balles des forces de l'ordre dans le Kongo Central, sans distinction aucune depuis l'arrivée de LD KABILA en 1997 à nos jours. Que tous les Nekongo qui avaient été expulsés dans les autres provinces particulièrement celles de l'Est de la RDC depuis l'arrivée de LD KABILA en 1997 soient aussi indemnisés et rétablis dans leurs droits.
10. Que pour la SNEL - une société stratégique pouvant devenir un instrument de politique étrangère de la RDC comme l'est la firme pétrolière et gazière russe, GAZPROM -, les Nekongo exigent que le PDG, le Directeur financier et Le Directeur du personnel soient des Nekongo. Ce ne sont pas les ressources humaines ou capacités Nekongo qui manquent. A notre connaissance, les sociétés minières du Katanga seraient gérées presque à tous les échelons par des originaires du Katanga. Les Etats-Unis et les Européens sont les plus grands contributeurs dans l'actif financier de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (F.M.I.), conséquemment, le Directeur général de ces deux institutions ont toujours été un Américain et un Européen.
11. Que le gouvernement de la RDC rende public toutes les clauses entourant l'exploitation du pétrole de Muanda. Et que la gestion des ressources de cette exploitation soit transparente de manière que les Kongo puissent profiter de cette ressource qui du reste est épuisable. Nous n'évoquons pas sur ce memo la pollution environnementale sans précédent qui se développe dans cette région côtière sous la barbe du gouvernement.

12. Que les Nekongo soient représentés dans les institutions nationales selon ou au prorata du poids économique et politique de leur province. Ceci constitue une valeur démocratique et fait montre de civilisation. Economiquement, le Kongo Central à lui seul contribue entre 30–35% de part au budget national, suivi par le Katanga en seconde place avec 18 – 20%. Et en termes de la production de la richesse nationale congolaise, le Bas-Congo y contribue actuellement ente 48 - 54%. En plus, la province compte plus de 120 sociétés (dirigées par les non originaires qui cyniquement et hypocritement nous enseignent le nationalisme et le patriotisme) et il est le siège productif du plus Grand barrage hydroélectrique dans le monde. Malgré cet impressionnant poids économique et financier, les Nekongo sont presque invisibles dans les institutions nationales. A ce jour, le Kongo Central n'a qu'un seul ministre, alors que certaines provinces dont la contribution économique et financière est insignifiante sont surreprésentées.
13. Que les militaires et policiers congolais et étrangers responsables des massacres, exécutions sommaires et autres traitements inhumains et dégradants envers les adeptes de BUNDU dia KONGO et de la population civile Kongo soient sanctionnés et ramenés devant la justice.
14. Que les quatre langues nationales congolaises, à savoir le KIKONGO, le LINGALA, le SWAHILI et le TSHILUBA, parlées par les ethnies congolaises, soient inscrites sur le passeport congolais, autres armoiries nationales et la monnaie nationale : le Franc Congolais. La langue Swahili qui est une langue de l'île de Zanzibar dans l'océan Indien, donc de la Tanzanie, est une propriété culturelle du peuple Swahilophone colonisé par les Britanniques et qui s'identifie plus à la civilisation persane et moyen orientale. Il est inadmissible que ce soit cette langue qui remplace les langues originaires congolaises ethniques. L'argument avancé à l'époque par LD KABILA ne tient debout ni sur le plan économique ni sur le plan scientifique. La langue Swahili n'a ni avantage économique et moins encore scientifique pour la RDC, à l'exception de la communication mondaine car la Tanzanie ne figure même pas parmi les grandes économies de l'Afrique. Et qu'elle ne le deviendra pas dans un proche avenir, se référant aux indices économiques. La question fondamentale est celle-ci : Quels bénéfices la RDC tire t - elle de la langue Swahili ?
15. Que la police, les militaires et les cadres administratives puissent parler la langue de la population provinciale dans laquelle ils travaillent car cela favorise l'intégration sociale, la paix sociale, la compréhension et la convivialité. Il est inadmissible que des soldats et policiers puissent imposer la langue de leurs provinces à la population locale. C'est du banditisme et du terrorisme culturel. La Suisse est un bel exemple à suivre. Au lieu de laisser les militaires et les policiers s'ennuyer dans une sorte d' « oisiveté », les autorités nationales et provinciales devront mettre en place des stratégies et des politiques linguistiques enfin d'enseigner à ces derniers les langues de la population qu'ils servent par l'organisation des cours et session d'apprentissage.

16. Que les dispositions de la constitution Luluabourg soient revisitées en vue de ramener la capitale congolaise vers Kananga afin de désengorger et assainir la ville de Kinshasa ; et ainsi amener le développement vers l'intérieur du pays. Nous suggérons la construction dans 20 ans d'une nouvelle capitale qui se situera au centre géographique de la RDC. Par une volonté politique visionnaire, le Nigeria et le Brésil ont réussi à accomplir tel projet pour consolider leur nation. Sans doute, la RDC pourra aussi faire autant.

Nous croyons fermement qu'il était temps que tous les Nekongo, de partout et d'ailleurs, ainsi regroupés au sein de MNK & CMK, vous fassent parvenir ce mémorandum qui s'avère être notre position face aux événements sus-évoqués. Dans l'espoir que cesseront des massacres récurrents des nos frères et sœurs mitochondriales dont se rend coupable le gouvernement de la RDC depuis juillet 2002. Ce mémorandum constitue en soi notre engagement face au Peuple Kongo, de partout et d'ailleurs, dont nous sommes issus. Aussi, nous entendons responsabiliser votre gouverne pour en finir avec l'impunité des coupables de ces crimes et par là contribuer à l'avènement de la cordialité, la paix et le développement tant attendus par les populations Nekongo de la RDC.

Ainsi fait le vingt-deuxième jour du mois de mars de l'an deux mille et huit.

Pour le Congrès Mondial Kongo & Mfuma Ne-Kongo « CMK & MNK », les signataires :

Thomas Ngoma	Charlotte/USA
André Wamba	Cincinnati/ USA
Mbala D. Kanga	Ann Arbor/USA
Augustin Milandu	Toronto/ Canada
Londa Mavungu	Montreal/Canada
Jean Germain Ntetani	Windsor/ Canada
Mavambu Mavungu	Gent/Belgium
Marie-Eugénie Kimbembé	Bruxelles/Belgique
Andre Mukoko	Paris/France
Nzita na Nzita	London/United Kingdom
Nsingi Luwawu	Milano/Italia

Augustin Aka Lunde	Kinshasa/RDC
Hubert Betamona	Kinshasa/RDC
Charles Dizakama	Lubumbashi/RDC
Lubanzadio Mavatikua	Luanda/Angola
Antonio Ramos Vicente	Luanda/Angola
Marc Mpsa	Johannesburg/South Africa